

Vélizy-Villacoublay, le 12 mai 2017  
17 :40

## **Communiqué de presse**

### **Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Eiffage**

Eiffage avait annoncé en février dernier une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France, en Belgique, au Luxembourg, en Espagne, en Allemagne et au Sénégal.

Plus de 40 000 salariés ont souscrit à l'opération par l'intermédiaire du FCPE Eiffage Actionnariat Relais 2017.

L'augmentation de capital s'élève à 159 952 211,57 euros et consiste en l'émission de 2 921 501 actions nouvelles (représentant 3,07 % du nombre d'actions en circulation), au prix de souscription unitaire de 54,75 euros.

En conséquence, le capital de la société a été porté de 380 329 060 euros à 392 015 064 euros et est désormais divisé en 98 003 766 actions de 4 euros de nominal.

Les principales caractéristiques de l'opération ont fait l'objet d'un communiqué daté du 22 février 2017.

A l'issue de l'opération, le FCPE Eiffage Actionnariat Relais 2017 détiendra 2,98 % du capital de la société.

#### **Contact investisseurs**

Xavier Ombrédanne  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56  
E-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

#### **Contact presse**

Sophie Mairé  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62  
E-mail : sophie.maire@eiffage.com